



DECISION DU MAIRE 2024-04
PRISE PAR APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L2122-22 4°
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
MODERNISATION DU PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL

Le Maire de la Commune de Villars-Colmars,

VU l'article L2122-22 4° du code Général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020/06/02 du 13 juillet 2020 portant délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal,

VU la consultation en procédure adaptée concernant le marché de travaux pour la modernisation du parc d'Éclairage Public communal effectuée le 22 août 2024 et fixant la date limite de réception des offres au 20 septembre 2024 à 12 heures sur le profil acheteur : www.achatpublic.com et pour lequel 1 offre a été reçue,

VU l'ouverture des plis effectuée le 23 septembre 2024,

CONSIDERANT l'étude de l'offre faite par le bureau d'études ADLUCEM, représenté par Didier BOUILHOL, son Président, sis 14, rue Docteur Daumas 04000 DIGNE-LES-BAINS, en sa qualité de Maître d'œuvre,

DÉCIDE

Article 1 : D'attribuer le marché de travaux à procédure adaptée pour la modernisation du parc d'Éclairage Public communal à l'entreprise CEGELEC INFRAS SUD EST, représentée par Monsieur Thomas CHAPELAND, sis 9/11 rue de Lisbonne, Zone des Estroublans 13127 VITROLLES pour un montant hors-taxe de 110 812,00 euros soit 132 974,40 euros TTC

Article 2 : Cette décision sera communiquée lors du prochain Conseil Municipal.

Article 3 : Madame la Secrétaire Générale de Mairie et Monsieur le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera rendue exécutoire après publication et transmission au représentant de l'Etat dans le département. Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Marseille, 22-24 rue Breteuil 13006 Marseille par courrier ou sur le site télerecours citoyens (www.telerecours.fr) dans les deux mois à partir de sa publication.

Fait à Villars-Colmars le 1er octobre 2024

Le Maire,



Mairie de Villars-Colmars
14, place de la Mairie
04370 VILLARS-COLMARS
Tel: 04.92.83.43.01

Mel: mairievillarscolmars@wanadoo.fr

